

## BOURSE D'ÉTÉ – 2025-2026 - LIGNES DIRECTRICES -

### OBJECTIFS

Les objectifs des « bourses d'été » de l'Institut du Savoir Montfort (ISM) sont :

- D'initier un étudiant (« candidat ») du 1<sup>er</sup> cycle universitaire à la recherche ;
- De susciter un intérêt pour la recherche en santé.

### DESCRIPTION

Le concours de bourse d'été de l'Institut du Savoir Montfort a été mis sur pied afin de fournir un appui salarial à un étudiant au 1<sup>er</sup> cycle dans un programme du domaine de la santé (voir « conditions d'admissibilité ») qui s'intéresse à la recherche. Cette bourse permet à l'étudiant de s'impliquer dans un projet de recherche de son superviseur pendant la période estivale et de s'initier aux grandes étapes de la recherche.

L'ISM a pour mission d'être un milieu privilégié pour découvrir, apprendre et progresser au profit d'une francophonie canadienne en santé et ultimement de tous les Canadiens. L'ISM offre chaque année des opportunités de financement interne aux étudiants de niveau universitaire.

### CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Les candidats doivent être inscrits à temps plein dans un programme de 1<sup>er</sup> cycle universitaire dans une discipline connexe au domaine de la santé.

Les candidats doivent au moment de l'octroi :

- Avoir complété au moins une année de leur programme d'études de 1<sup>er</sup> cycle universitaire ;
- Être inscrits dans un programme universitaire à la session suivant celle de l'octroi de la bourse d'été de l'ISM ;
- Ne pas être inscrits à un programme de 2<sup>ième</sup> cycle universitaire pendant la période d'octroi.

**À noter que les étudiants inscrits aux études médicales de 1<sup>er</sup> cycle sont exclus du présent concours, car un concours de bourse leur est exclusivement dédié.**

Les personnes admissibles à recevoir une « bourse d'été » de l'ISM doivent également :

- Être autorisées à travailler dans un établissement hospitalier en Ontario ;
- Respecter les politiques et procédures de l'Hôpital Montfort et de l'ISM ;
- Travailler sous la supervision d'un membre de l'ISM (« superviseur »)<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> La liste des membres de l'ISM est disponible sur le site internet ([Répertoire des membres ISM](#)).

Un candidat peut être récipiendaire d'un maximum d'une bourse d'été de l'ISM au cours de sa formation de 1<sup>er</sup> cycle.

Le cumul d'une bourse d'été de l'ISM à une bourse externe est permis. Le candidat a l'entière responsabilité de vérifier les restrictions à cet égard auprès de tout autre organisme subventionnaire.

## CONDITIONS DE FINANCEMENT

DATES IMPORTANTES	2025
Date limite de soumission	14 février 2025 à 16 h (heure normale de l'Est)
Avis de décision	14 mars 2025
Début de financement	1 mai 2025
FONDS DISPONIBLES <sup>2</sup>	
Montant de la bourse	6 000 \$ (une (1) bourse disponible)
Durée de financement	13 semaines (mai à août)

## PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE

Une demande de « bourse d'été » doit inclure :

- Le formulaire de demande\* dûment rempli et signé ;
- Le relevé de notes du candidat (toutes études universitaires terminées et/ou en cours – les photocopies sont acceptées) ;
- Le curriculum vitae du *candidat (étudiant)* : aucun format exigé ;
- Le curriculum vitae du *superviseur* : en format CCV « IRSC académique », « CRSH » ou « CRSNG Chercheur » ([Site du CV commun canadien](#)) ;
- Une (1) lettre de recommandation du superviseur adressée à la vice-présidente associée à la recherche et directrice scientifique de l'ISM, à soumettre par le répondant en format PDF **avant la date limite** à l'adresse suivante : [ism-recherche@montfort.on.ca](mailto:ism-recherche@montfort.on.ca)

\* Le format et la mise en page (police Times New Roman 12 points, marges 2 cm) des formulaires ne doivent pas être modifiés.

**Les demandes incomplètes et/ou qui ne respectent pas les lignes directrices seront rejetées.**

## PROCESSUS D'ÉVALUATION

Les demandes de « bourse d'été » sont évaluées par un comité d'évaluation faisant une recommandation à la vice-présidente associée à la recherche et directrice scientifique de l'ISM.

Une note minimale de 80 % est requise pour être admissible à recevoir le financement.

<sup>2</sup> Les fonds seront administrés par l'Institut du Savoir Montfort ; les politiques et procédures de cet établissement et celles de l'Hôpital Montfort prévalent.

## CONDITIONS D'OCTROI

Les conditions suivantes gouvernent l'octroi de la bourse :

- Le projet sera enregistré dans la plateforme Horizon Recherche Montfort (l'outil servant de guichet unique de recherche) pour les suivis administratifs avec l'ISM et le bureau de l'éthique (s'il n'est pas déjà enregistré);
- Se consacrer à temps plein aux activités de recherche pendant la période d'octroi de la bourse ;
- Soumettre un rapport final 30 jours suivant la fin du financement (un gabarit sera fourni) ;
- Participer régulièrement aux activités scientifiques du Comité étudiants ISM, de l'ISM et de l'Hôpital Montfort (clubs de lecture, conférences, etc.).

## SOUMETTRE UNE DEMANDE

### DEMANDE

Les demandes complètes doivent être **assemblées en format PDF** – en un seul document – et doivent être identifiées comme suit :

Nom du candidat\_bourse ete\_AAAA-MM-JJ  
(Par exemple Johnston\_bourse ete\_2024-02-15).

Les demandes complètes doivent être assemblées dans l'ordre suivant :

1. Formulaire de demande
2. Relevé de notes
3. Curriculum vitae (candidat et superviseur, respectivement)

### SOUMISSION

La demande complète doit être envoyée par courriel au plus tard à la date indiquée à la section « Conditions de financement » à l'adresse suivante : [ism-recherche@montfort.on.ca](mailto:ism-recherche@montfort.on.ca)

La date et l'heure de réception de la demande complète dans la boîte de réception de l'ISM font foi de la date et l'heure de soumission.

## POUR TOUTE QUESTION, COMMUNIQUEZ AVEC

### Véronique Fillion

Assistante de recherche

Institut du Savoir Montfort

Téléphone : via TEAMS ou courriel

Courriel : [ism-recherche@montfort.on.ca](mailto:ism-recherche@montfort.on.ca)